

Note aux rédactions

Travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour giratoire RD643/630/A2 Travaux de renouvellement de la couche de surface de la RD643 Communes de Fontaine-Notre-Dame – Proville – Raillencourt-Sainte-olle

A compter du lundi 9 novembre 2020 et pour une durée de 4 semaines (sous réserve des conditions climatiques et de l'évolution de la crise sanitaire), le Département du Nord entreprendra des travaux de sécurisation du carrefour-giratoire situé à l'intersection des RD643 et 630, en entrée de l'échangeur de l'A2 sur le territoire de la commune de Fontaine-Notre-Dame. Ils consisteront en un agrandissement du giratoire et un doublement des voies d'entrée afin de fluidifier et de sécuriser le trafic en entrée et sortie.

Parallèlement à ces travaux, le Département procédera à compter du lundi 23 novembre pour une durée de 2 semaines au renouvellement de la couche de surface de la RD643 (contournement de Cambrai) entre la RD29 (Route de Noyelles) et la RD939 (Route d'Arras).

L'ensemble de ces travaux a pour objectif d'améliorer les conditions de circulation, de renforcer la sécurité et d'assurer la pérennité de la chaussée.

Organisation des travaux :

Les travaux seront réalisés suivant différentes phases avec des conditions de circulation adaptées.

Travaux d'aménagement du giratoire RD643/630/A2

Du lundi 9 au lundi 16 novembre 2020, sous restriction de circulation par feux tricolores (RD630 avenue Georges Pompidou) :

Du lundi 16 au mercredi 18 novembre, sur la RD630 (route Nationale), les travaux se dérouleront sous déviation de circulation dans le sens Fontaine-Notre-Dame vers Cambrai uniquement.

- côté Fontaine Notre Dame : la RD630 sera fermée à la circulation à partir du carrefour de la RD630 (route Nationale) et de la RD140 (rue du Maréchal Foch). Un itinéraire de déviation sera mis en place dans le sens Fontaine-Notre-Dame (route Nationale) vers Cambrai (avenue Pompidou) via la RD630 (route Nationale) jusqu'au carrefour de la RD140 (rue du Maréchal Foch) puis la RD140 (rue Foch) vers Raillencourt-Sainte-olle ensuite via la RD939 (route d'Arras) en direction du giratoire RD939/643, et enfin du giratoire RD939/643 vers le giratoire RD643/630/A2.

Travaux de renouvellement de la couche de roulement sur le contournement RD643

Du lundi 23 novembre au mercredi 2 décembre, sous déviation de circulation :

La circulation sera autorisée sur la RD630, dans le sens Fontaine-Notre-Dame vers Cambrai et inversement.

La RD643 sera fermée à la circulation :

- Côté giratoire de Raillencourt-Sainte-olle la RD643 sera fermée dès la bretelle de sortie et d'entrée en direction du giratoire SANEF.
- Côté giratoire de Proville RD643/RD29, la RD643 sera fermée dès la sortie des bretelles d'entrées et de sorties en direction du giratoire SANEF.

Une déviation sera mise en place dans le sens du giratoire RD643/29 à Proville vers le giratoire de Raillencourt-Sainte-Olle RD939/RD643 et vice et versa via le giratoire RD643/RD29 sur la commune de Proville en direction du giratoire RD643/RD644 sur la commune de Rumilly, puis la RD643 du contournement jusqu'au giratoire RD643/RD157/RD960 sur la commune de Niergnies, ensuite la RD643 jusqu'au giratoire RD643/2643 sur la commune d'Awoingt, ensuite la direction de Cambrai via la RD2643 (avenue du Cateau) jusqu'au carrefour de la RD2643 (avenue du Quesnoy) et la RD630 (avenue de Valenciennes) ensuite la RD630 (avenue de Dunkerque et rue du 08 mai) jusqu'au giratoire RD630/RD2643 (rue de Lille) ensuite la RD630 (rue de Douai, rue du Comte d'Artois) jusqu'au carrefour à feux de la RD630/RD939 (route d'Arras) puis la RD939 (rue des Docks) en direction du giratoire RD939/RD643 sur la commune de Raillencourt-Sainte-Olle

Le giratoire RD643/630/A2 restera circulable et l'accès à l'autoroute A2 sera maintenu.

Travaux de renouvellement de la couche de roulement du giratoire

Les nuits du mercredi 2 au samedi 5 décembre 2020, travaux sous restriction de circulation par feux tricolores.

Les accès aux commerces/entreprises et pour les riverains seront maintenus durant la totalité du chantier.

Montant des travaux : 1 100 000 euros TTC entièrement financés par le Département du Nord.

Mise en place de clauses d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 196 heures prévues.



Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.